

COMITE DE BASKETBALL
DU MAINE ET LOIRE

Bulletin n° 15
Août 2020



Philippe NICOLAS
Président

Enfin !!!

Après 3 mois d'arrêt complet et 3 mois de retour au jeu, enfin le Retour à la Compétition !

Certes le virus est encore présent, certes la situation est compliquée, certes les protocoles sont exigeants, certes il reste des incertitudes, certes

Mais l'essentiel est là : nous allons rejouer !

Afin de faciliter (un peu) votre début de saison, nous avons retardé de 10 jours les engagements d'équipes. Cela ne règlera pas toutes les difficultés pour les composer mais vous donne un peu plus de temps et de lisibilité.

Les premières rencontres vont se dérouler dès ce week-end avec les Tournois Qualificatifs Régionaux, et donneront le ton à cette saison qui démarrera comme le prévoit le calendrier.

Ensuite, s'il le faut, nous saurons nous adapter.

Tout cela, nous l'évoquerons de vive voix à l'Assemblée Générale du vendredi 4 septembre à Ste Gemmes sur Loire. Ce sera également l'occasion d'élire un nouveau Comité Directeur, même si, malheureusement, il n'y a pas pléthore de candidatures.

Je vous dis donc au 4 septembre et à très bientôt autour des terrains !

Bonne saison à tous



Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général

Bonjour à tous.

Veuillez trouver ci-après tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale du 4 septembre 2020 à Ste Gemmes sur Loire.

- [Convocation Assemblée Générale électorale](#)
- [Ordre du jour Assemblée Générale électorale](#)
- Rapport d'activité 2019-2020 envoyé par courriel au Président le 26.08
- [Liste des Candidats au Comité Directeur](#)
- [Liste des candidats pour les délégations Assemblée Générale FFBB](#)

À l'occasion de cette Assemblée Générale, se dérouleront les portes ouvertes du Comité, à partir de 17h, à Ste Gemmes sur Loire.

Nos équipes restent à votre entière disposition.



Évolution des protocoles qui complètent ceux reçus hier, notamment sur l'utilisation possible des vestiaires sous couvert de respecter les mesures de votre collectivité et du haut conseil de la Santé Publique, ils apportent aussi des précisions pour le port du masque pour les coaches et les joueurs remplaçants.

Si besoin vous pouvez contacter Delphine PASTEAU au Comité ou direction@basketball49.fr

- [Protocole Basket Amateur et Vivre Ensemble](#)
- [Dispositions fédérales COVID-19](#)
- [Avis relatif à l'accès aux vestiaires sportifs collectifs](#)

ANS : « APPRENTISSAGE 2020 »

L'Agence nationale du sport adapte ses mesures d'aide à l'apprentissage. Suite à l'entrée en vigueur, au 1^{er} juillet dernier, des nouvelles mesures de droit commun en faveur de l'apprentissage, la commission territoriale de l'Agence nationale du sport, dans sa séance du 8 juillet, a adapté son dispositif d'accompagnement envers les associations sportives employeuses d'apprentis.

[Cerfa – Notice d'apprentissage](#)

ANS : « FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ »

L'Agence nationale du Sport met en place en 2020, un fonds spécifique de solidarité, qui a vocation à accompagner les associations sportives les plus fragiles, touchées par la crise sanitaire liée à la Covid-19, sur le volet développement des pratiques

Contact DDCS Maine et Loire : ddcs@maine-et-loire.gouv.fr

Date limite de dépôt des demandes sur "Compte-Asso" : 18/09/2020

Pour toutes questions : direction@basketball49.fr

[Fonds de solidarité](#)

[Annexe 1](#)

[Annexe 2](#)

[Annexe 4](#)

[Diaporama](#)

Cahiers pédagogiques :

Vous souhaitant une bonne lecture et une bonne reprise, nous restons à votre disposition pour échanger sur ce programme du RETOUR AU JEU



Delphine PASTEAU
Direction





Fonds de financement :

CD49 : Lien vers la page du site

- [Le programme de retour au jeu](#) et les [Les aspects financiers du retour au jeu](#)
- [Formulaire de demande de remboursement d'achat](#)
- [Formulaire de demande d'accompagnement pour les actions de retour au jeu](#)

FFBB : Appel à projets « Retour au Jeu - SAISIE DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT



Ligue Régionale des Pays de la Loire : Présentation et formulaires à compléter par les clubs :
<https://www.paysdelaloirebasketball.org/actions-ligue/retour-au-jeu.html>



Julien SALMON

Pt commission des licences

Bonjour,

La Commission Licences, comme tous les étés, s'affaire aux contrôles de licences que vous avez validées, et ce, depuis plusieurs semaines déjà. Vous pourrez trouver ci-dessous quelques informations que nous jugeons importantes de vous transmettre ou de vous rappeler.

* Orthographe des noms et prénoms

Le logiciel FBI fait la différence entre les caractères avec et sans accent. C'est pourquoi nous vous demandons de supprimer tous les accents (ainsi que cédilles, virgules, ...) dans les noms et les prénoms. Vous vous apercevrez ainsi que certain-e-s de vos licencié-e-s ont déjà une fiche FBI de créée !! (C'est aussi pour cela que les licencié-e-s ayant quelques années de pratique basket apparaissent en caractères majuscules). A ce même sujet, pensez à vérifier si la personne qui souhaite venir dans votre association sportive n'était pas licenciée dans un autre club la saison précédente. Pour cela, vous pouvez effectuer la recherche en remplaçant le caractère particulier par une étoile *.

* Photo

Il ne s'agit pas de se montrer sur la plage, en soirée avec ses amis, au mariage de la cousine, ni même au défilé de mode ou à la salle de muscu... Nous vous demandons de bien rappeler à vos licencié-e-s que la photo qui est demandée est destinée au carton de licence (dématérialisé) et aux listings d'équipe. Il faut donc que la photo soit cadrée (la tête doit prendre tout le cadre), nette, récente et non retouchée.

Il est possible que, lors de la saison, des arbitres refusent de prendre en compte la photo si celle-ci n'est pas correcte. Le-la licencié-e pourrait ne pas être autorisée à jouer/coacher en l'absence de pièce d'identité. Si tel est le cas, vous n'aurez aucun recours.

Pour éviter ceci, vous avez la possibilité d'insérer/recadrer une photo dans la fiche FBI de vos licencié-e-s avant de valider la pré-inscription.

* Vérification des qualifications

La Commission vous invite fortement à reprendre l'ensemble de vos personnes qualifiées avant la reprise des championnats. En effet, lors de ses contrôles, la Commission est amenée à modifier certaines informations (absence de surclassement par exemple). Même si les membres vous informent systématiquement par un message dans la fiche, pensez à vérifier toutes les informations.

* Document(s) à transmettre

Lorsque la Commission vous laisse un message dans la fiche FBI d'une personne, il ne vous est pas possible d'insérer un autre document (étant donné que vous avez déjà validé la licence). Il vous faut alors renvoyer le(s) document(s) à la présente adresse (licence@basketball49.fr) ou à Françoise (comptabilite@basketball49.fr).

* Document(s) à transmettre (bis)

Si vous avez suivi les visioconférences ou consulté les documents mis à votre disposition sur le site Internet du Comité, vous savez qu'à partir de la date de qualification du-de la licencié-e (lorsque vous cliquez sur "Validation de la pré-inscription"), la commission a 15 jours pour effectuer les contrôles sur les licences.

Afin d'être à jour pour la reprise des compétitions, dans le cas où la Commission vous demande de transmettre des documents pour pouvoir valider la licence, un délai de rigueur s'impose :

- le mardi 08 septembre pour les seniors et surclassé-e-s en seniors (reprise de la Pré-région et des Coupes et Challenges)
- le mardi 15 septembre pour les catégories U13-U15-U17-U18-U20
- le mardi 29 septembre pour les catégories U9-U11

A défaut, la licence en attente de validation se verra attribuer la fonction "Diriger", c'est-à-dire que la personne ne pourra ni jouer ni "coacher".

Il vous faudra ensuite refaire une demande de modification de la pratique par courriel, accompagnée des pièces demandées.

* Certificat médical

Pour rappel, le 31 juillet dernier, le Bureau Fédéral prenait la décision de ne plus rendre obligatoire la fourniture d'un nouveau certificat médical pour cette saison 2019-2020.

* Certificat médical (bis)

Nous vous demandons d'être vigilant quant à la vérification des certificats médicaux et surclassements.

Certains documents sont remplis informatiquement, allant même jusqu'à copier-coller une signature et un cachet du médecin. Cela est une fraude !!! Nous vous rappelons que vous, le club, êtes responsable de cette vérification et des conséquences qui pourraient survenir par la suite.

Nous vous encourageons vivement à ne pas accepter de genre de document entièrement informatisé et à recommander le bon vieux crayon sur le document-type de la Fédération (ou document fourni par le médecin lui-même).

* Certificat médical (ter)

Suite aux évolutions informatiques du début de ce mois d'août, les licencié-e-s peuvent cocher le questionnaire de santé OU ajouter un nouveau certificat médical lors de leur pré-inscription.

Si seul un nouveau certificat médical est ajouté, le document repart pour une nouvelle période de 3 saisons.

Dans le cas où les familles valident le questionnaire de santé (car le certificat est encore valide) ET ajoutent un nouveau certificat dans le même temps, ce nouveau document ne sera pas pris en compte. Il vous faudra alors valider la pré-inscription avec la date du précédent certificat (2018 ou 2019) et nous envoyer un courriel avec le nouveau certificat en pièce jointe, pour que l'on puisse l'insérer.

* Labellisation Vivre Ensemble

La saison passée, quelques associations sportives se sont labellisées "Basket Santé" ou ont développé le Basketonic, FitBasket, ou autres.

Cette saison, des licencié-e-s demandent une pratique "Vivre Ensemble" (VxE). Pour rappel, celle-ci est disponible car vous avez coché la case "VxE" lors de votre réaffiliation.

Si vous n'êtes pas labellisé, la licence ne peut pas être générée. Cela bloque donc la demande et la personne ne peut pas se qualifier.

Si votre club souhaite se labelliser, vous pouvez vous référer aux pages du site de la Fédération suivantes :

- Basket Santé : <http://www.ffbb.com/ffbb/basketsante/organiser>

- Basketonic : <http://www.ffbb.com/ffbb/basketonik/organiser>

Si vous ne souhaitez pas postuler à une labellisation, il faudra transformer les demandes de licences VxE. Nous vous remercions de nous solliciter à ce sujet.

* FAQ

[Mise à jour de la Foire Aux Questions départementale sur la dématérialisation de la licence.](#)

* Licence JH

Depuis deux saisons, des numéros de licence commençant par "JH" apparaissent (pour les personnes majeures seulement) : cette licence est appelée "Jaune". Cela correspond aux "jouer-euse-s Non Formé-e-s Localement" (JNFL).

Dans les règlements de la Fédération et du Comité de Maine-et-Loire, ce type de licence est considérée comme une licence "étranger" et est limité en nombre pour une rencontre (cf. article 42 des Règlements sportifs départementaux).

Les personnes concernées ont la possibilité de transformer leur licence en "VT" (Vert), correspondant aux "jouer-euse-s Formé-e-s Localement" (JFL). Pour cela, la condition est d'avoir 4 années de licence "Compétition" à la FFBB entre ses 12 et 21 ans.

Dans le cas positif, le [document en pièce jointe](#) doit être complété et renvoyé à la Fédération.

N'hésitez pas à nous poser vos questions.

Restant à votre disposition.



Bénédicte ALLARD

Pte commission sportive

Le **Tournoi Qualificatif jeunes Région** aura lieu le 29 et 30 août 2020 :

- [U20M St Macaire en Mauges](#)
- [U18F Grez Neuville](#)
- [U17M Chemillé](#)
- [U15F Saumur LB49](#)
- [U15M Lamboisières Martin](#)

Le Comité a pris la décision de reporter la date des engagements jeunes et seniors au **31 août 2020**. Nous espérons que ce délai vous permettra de mieux finaliser vos engagements pour cette saison. [Plateforme des engagements](#)

Nous vous rappelons que pour les équipes minibasket vous avez jusqu'au **15 septembre 2020**.



Noël LEFRERE

Pt commission technique

Nouvelle formation de cadres : [brevets fédéraux](#)

BF Jeunes (J'encadre des U13/U15) en 49 :

Formation session 1 : 3 présentiels à la Pommeraye les 20/10, 23/02 et 28/04

Dossiers inscriptions à venir prochainement en provenance de la Ligue

Formation session 2 : 3 présentiels aux Ponts de cé les 07/11, 21/11 et 5/12

BF Enfants (J'encadre des U8/U12) en 49 :

Formation session 1 : 3 présentiels à la Pommeraye les 22/02, 27/04 et 05/06

Formation session 2 : 3 présentiels aux Ponts de cé les 16/01, 30/01 et 13/02

BF Adultes (J'encadre des U17 et +) en 49 :

Formation session 1 : 3 présentiels aux Ponts de cé les 13/03, 27/03 et 10/04

Si besoin, contact: david.girandiere@basketball49.fr

Colloque entraîneurs / arbitres : le **samedi 24 octobre 2020** aux Jardins de l'Anjou de la Pommeraye.



Bruno CHARBONNIER

Pt CDO

- [Diapo](#) présentant les possibilités de formation pour devenir arbitre dans le 49
[Architecture des formations](#)

- RAPPEL : tous les candidats à l'examen d'arbitre de la saison 2019/2020 ont passé les épreuves théoriques. Il reste l'épreuve pratique d'observation sur une rencontre. Nous vous rappelons que les candidats vont être convoqués dès le début de la saison officielle et ces convocations auront un caractère obligatoire car nous ne pourrions pas remettre de nouvelles dates, sans oublier le fait que lors de l'examen il y a 2 candidats de convoquer + 1 observateur. MERCI de votre compréhension.

- Le Colloque entraîneurs / arbitres aura lieu le samedi **24 octobre 2020** aux Jardins de l'Anjou de la Pommeraye.

Si besoin, contact : david.girandiere@basketball49.fr



François HUARD
Pt commission
communication et formation
du dirigeant

Nous vous rappelons que l'e-Marque V1 sera obligatoire cette saison pour toutes les rencontres à partir des U13.

Comme nous vous l'avons indiqué par mail le 18 août, vous devez installer la nouvelle version de l'e-Marque V1 : [Note FFBB - mise à jour obligatoire](#)

Afin de vous former sur l'e-Marque et d'autres supports n'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme : <https://ffbb.sportteef.com/>



Christian JURET
Président 3x3
Vivre ensemble

[Fiche d'engagement](#) à remplir directement sur ordinateur (date de fin des engagements le 5 octobre 2020)

[Facebook 3x3 du CD49](#) pour toutes les informations (tournois championnats, etc...) ne pas hésiter à transmettre aux licenciés et de liker la page club pour avoir l'ensemble des informations : @OpenAnjou3x3

- Homologation des tournois ne se fait plus en version papier mais directement en ligne via le [tutoriel](#) ci-joint : faire une copie de la demande à l'adresse mail suivante : assistance3x3@basketball49.fr

- [Tutoriel Event Maker](#)

- Vidéo à diffuser pour les règles 3x3 : <https://youtu.be/SaH7YmAGatk>



Bernard LEBOT
Pt commission médicale

[Liste des médecins agréés 2020/2021](#)



Véronique GUY
Pte Commission minibasket

Pour les clubs qui souhaitent obtenir le Label 49 – [dossier à compléter](#) au plus tard le 25 octobre 2020 (cette saison, les critères obligatoires sont la réunion de secteur le 28 octobre 2020 et au moins un évènement comme le Père Noël ou le 8 mai).

Comme tous les ans, nous nous rencontrons pour lancer la saison du MiniBasket avec différents échanges concernant les opérations proposées par le Comité pour aider au développement de votre école de basket.

Nous vous présenterons également les orientations de la commission pour cette nouvelle saison. Enfin, ce temps permettra d'organiser les plateaux de la catégorie U7.

Les réunions auront lieu le 28 septembre 2020 à 20h30 dans sept centres, ils vous sont proposés en fonction de votre secteur :

- Segré
- Thouarcé
- Puy St Bonnet
- Bécon les Granits
- Comité – Les Ponts de Cé
- St Pierre Montlimart
- Faye d'Anjou

[Lien de la carte avec l'adresse de la salle et les coordonnées du responsable Comité](#)



Veillez trouver ci-joint un [courrier](#) relatif à la mise en œuvre de missions d'intérêt général (MIG) dans le cadre du déploiement du Service National Universel auprès des jeunes du département pour l'année 2020.

Les MIG doivent être d'une durée de 12 jours ou 84 heures et peuvent se faire en continu ou en perlé ([Contrat d'engagement](#)).

En faisant découvrir aux jeunes volontaires l'engagement, elles peuvent les inciter à s'orienter ensuite vers des dispositifs de volontariats plus long, notamment le service civique.

La réalisation de MIG nécessite la mobilisation de tous les partenaires.

Pour votre information, beaucoup de jeunes inscrits dans le département se déclarent très intéressés pour effectuer leur mission d'intérêt général dans le milieu du sport.

Je reste à disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,

--

	<p>Audrey LAILHEUGUE</p> <p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine et Loire 15 bis, rue Dupetit-Thouars 49047 ANGERS CEDEX 01</p> <p>Pôle Educatif Socio-culturel et Sportif Référénte départementale Service Civique Adjointe de la cheffe de pôle</p> <p>Tél : 02.41.72.47.71 audrey.lailheugue@maine-et-loire.gouv.fr</p>
---	--



[Tirage au sort des 1/16ème de finale de la Coupe Territoriale qualificative au Trophée Coupe de France Masculin qui se dérouleront le dimanche 13 septembre 2020 à 15h30.](#)

Il n'y aura pas de 1/16ème de finale de la Coupe Territoriale qualificative :

- * au Trophée Coupe de France Féminin
- * au Trophée Coupe de France U17M
- * au Trophée Coupe de France U18F

CARTE PASSERELLE

SPORT SCOLAIRE – SPORT EN CLUB

Afin de renforcer les passerelles entre le mouvement associatif sportif et le public scolaire, le CNOSF et les fédérations nationales ont décidé de déployer le dispositif de la « Carte passerelle sport-scolaire, sport en club ». L'objectif de ce dispositif est de **favoriser la découverte du sport** chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Pendant 7 semaines, **entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020**, les enfants auront la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum, dans le but de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue.

Quels intérêts pour un club d'adhérer au dispositif ?

À travers ce dispositif, les clubs pourront bénéficier d'une communication renforcée en direction de la jeunesse, mais également de leur famille ainsi que du corps enseignant sur leur offre sportive.

Participer à cette opération, c'est permettre au club d'accueillir de nouveaux licenciés dans un cadre réglementé et favorisant l'apprentissage d'un sport et des valeurs qu'il transmet.

Prise en charge par le CNOSF du volet assurantiel du dispositif par la souscription d'un contrat d'assurances groupe individuelle accident pour tous les enfants de CM1 et CM2 licenciés à l'UGSEL ou l'USEP.

Je suis un club volontaire, comment participer à l'opération ?

Les clubs qui souhaitent participer au dispositif de la Carte passerelle doivent : [S'inscrire au dispositif « Carte passerelle »](#). L'ensemble des clubs inscrits dans le dispositif seront référencés sur la plateforme en ligne « Mon club près de chez moi » et pourront gérer leurs pages afin de faire apparaître leurs informations logistiques : contacts, horaires des entraînements, lieux de pratique, etc.

Pour toute question relative à ce dispositif, n'hésitez pas à contacter le CDOS de Maine-et-Loire.



Aurélien RAYER
Agent de développement
02.41.79.02.14
<http://maineetloire.franceolympique.com>

Maison Départementale des Sports
7 rue Pierre de Coubertin
BP 43527 - 49136 Les Ponts de Cé

Suivez-nous sur : 

[@CDOS49](#)